

COMMUNIQUE DE PRESSE – 05/05/2015

Diminution du risque de pauvreté chez les aînés et fossé de plus en plus important dans la population active

Ces dernières années, la situation sociale en Belgique est restée globalement stable, malgré la crise. Cette stabilité cache toutefois des évolutions différentes entre les groupes de la population: le risque de pauvreté chez les personnes âgées n'a cessé de diminuer, mais dans la population d'âge actif, le fossé se creuse entre les groupes plus forts et les groupes plus faibles.

C'est ce que révèle une analyse des derniers indicateurs sociaux du Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale, dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Cette stratégie prédéfinit quelques objectifs pour, d'ici 2020, améliorer l'emploi, la productivité et la cohésion sociale en Europe.

Chaque Etat membre établit chaque année un rapport sur la situation dans son pays, dans le cadre de cette stratégie Europe 2020. En ce qui concerne les objectifs liés aux affaires sociales, le SPF Sécurité sociale coordonne le reporting pour la Belgique.

La Belgique n'est pas sur la voie de l'objectif Europe 2020 de 'réduction de la pauvreté et l'exclusion sociale'

Ces dernières années, la situation sociale en Belgique est restée **stable**, malgré la période de crise. Il est toutefois clair que la Belgique, à l'instar de la plupart des autres Etats membres de l'UE, **n'évolue pas vers les objectifs sociaux d'Europe 2020**. A en croire cet objectif, le nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale dans notre pays doit, d'ici 2020, être ramené à 1.814.000. En 2008, ces personnes étaient au nombre de 2.194.000, contre 2.286.000 en 2013, selon une estimation.

Le risque de pauvreté diminue pour les aînés, mais augmente pour les groupes d'âge actif socialement défavorisés

En Belgique, le risque de pauvreté est donc resté stable, mais des évolutions contraires sont perceptibles lorsqu'on observe des groupes spécifiques de la population:

- Le risque de pauvreté chez les **aînés** est passé de 23% en 2007 à 18% en 2013.
- Dans la **population active**, un fossé de plus en plus grand se dessine entre les groupes plus faibles et plus forts de la population. Le risque de pauvreté des personnes peu qualifiées a augmenté continuellement et de manière substantielle entre 2005 et 2013, passant de 19 à 27%.

De plus en plus de 'jobless households' sont confrontés à un risque de pauvreté croissant

- 14% des personnes de 0 à 59 ans font partie d'un ménage sans travail rémunéré. Ce chiffre est un des plus élevés de l'UE et a à nouveau progressé, après un léger recul avant la crise.
- Le risque de pauvreté chez les personnes d'âge actif qui dépendent presque entièrement de la protection sociale est plus élevé que la moyenne de l'UE et est passé de 50% en 2004 à 60% en 2013.

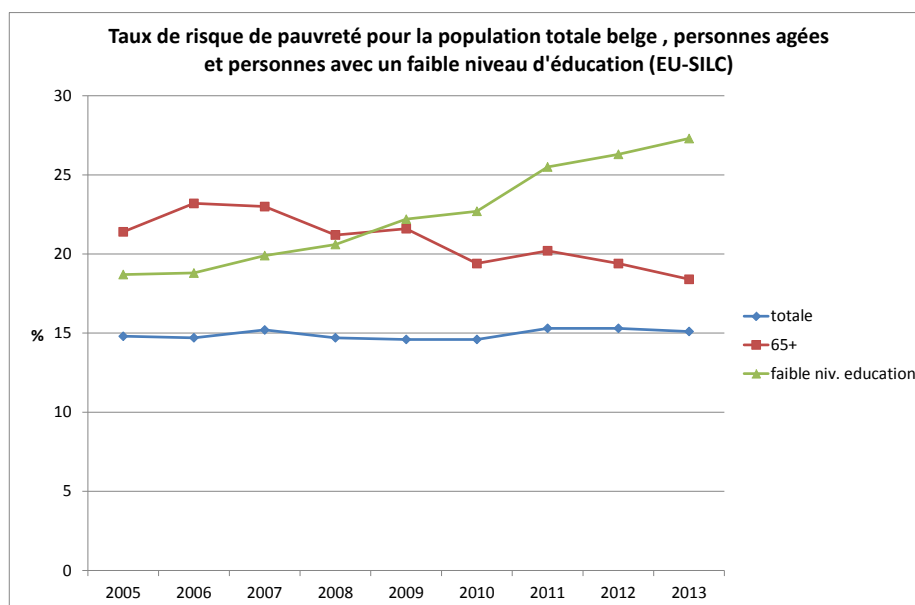
Augmentation du risque de pauvreté chez les locataires

Il apparaît enfin que le risque de pauvreté a augmenté chez les locataires. De plus en plus de personnes doivent combiner un revenu insuffisant avec des dépenses importantes, mais pourtant nécessaires.

Les glissements structurels mettent la protection sociale sous pression

Les principales tendances ont déjà été initiées avant la crise. Elles traduisent des glissements structurels qui affaiblissent la position des personnes peu qualifiées sur le marché du travail. La protection sociale est, de ce fait, mise elle aussi sous pression. L'amélioration de la situation des aînés s'explique probablement par le fait que le profil du groupe des aînés évolue et par des améliorations ponctuelles concernant les pensions minimales.

Elke Sleurs, Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Lutte contre la fraude sociale, réagit au rapport comme suit: "Ces chiffres traduisent à nouveau l'importance du travail rémunéré dans la lutte structurelle contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement investit massivement dans la croissance économique et la création d'emplois. Nous luttons ainsi de manière structurelle contre la pauvreté. Les personnes qui sont en incapacité de travail ou qui ne trouvent pas non plus d'emploi ne sont pas non plus abandonnées à leur sort. Nous avons relevé les prestations sociales et pensions les plus faibles pour qu'elles soient plus en adéquation avec le seuil de pauvreté européen. Notre politique est en rupture avec les tendances observées par le passé, ce qui, compte tenu de ces chiffres, était nécessaire."



Plus d'infos

L'analyse est consultable sur le site Internet du SPF Sécurité sociale: <http://bit.ly/1K7PonX>

Le rapport complet est disponible uniquement en anglais. Une synthèse séparée existe en FR, NL et EN.

Rudi Van Dam | expert au SPF Sécurité sociale
0473 63 61 35 | rudi.vandam@minsoc.fed.be

Barbara de Clippel | porte-parole SPF Sécurité sociale
0473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be

Jeroen Lemaitre | porte-parole Elke Sleurs
0486 51 86 55 | jeroen.lemaitre@elkesleurs.fed.be